

SAINT FLORENT LE JEUNE

Flash Info N°8

**Chères Saint-Florentaises,
Chers Saint-Florentais,**

Le site internet de la Mairie a été créé, malheureusement tous les habitants de la commune ne sont pas forcément dotés de l'équipement qui permet de le consulter. Aussi la commission Communication a décidé de relancer un « Flash Info » afin que l'information parvienne à tout le monde de façon égale.

Pour commencer j'aimerais renouveler mes remerciements à celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance en Mars dernier. Je mesure ce grand honneur et fais de mon mieux pour vous représenter dans toutes vos attentes. Merci également à tout mon Conseil qui prend très à cœur la fonction qui lui a été attribuée.

En début d'année il a été recruté en « contrat avenir » financé à 75% par l'état pour une durée de trois ans, un jeune de moins de 25 ans. Ce contrat va lui permettre de débiter dans le monde du travail, tout en suivant une formation, afin d'acquérir une bonne expérience.

Comme vous le savez certainement, le réseau d'eau a bien vécu et Le Conseil Municipal s'est rapproché du cabinet Merlin afin de réfléchir sur les travaux à envisager, relatifs à la sécurité des personnels, sur la qualité des installations et de l'eau à fournir aux abonnés.

La reconstruction du pont sur le CR5 situé entre Charleuz et Les Baillis est enfin terminée. Trois ans ont été pratiquement nécessaires pour le montage du dossier, l'obtention des subventions et la réalisation des travaux !

En ce qui concerne la mise en place des rythmes scolaires : Je tiens à remercier les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les élus en charge de ce dossier qui ont abordé cette réforme de manière constructive, dans l'intérêt des enfants.

Le **Plan de mise en Accessibilité de la Voirie** et des aménagements des **Espaces publics** résulte de la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées promulguée le 11 février 2005. Un cabinet d'études sera prochainement désigné pour élaborer ce P.A.V.E.

Enfin je termine cet édit en remerciant également les employés municipaux pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien, avec une mention spéciale pour le fleurissement très remarqué par le jury du département lors de son passage dans notre village.

Jean-Claude Badaire
Maire de Saint-Florent-Le-Jeune



L'équipe Municipale avec de gauche à droite :

Jean-Pierre Bedu, Marc Défossé, Mauricette Odry (2^e Ajointe), Damien Diot, Murielle Villatte, Catherine Simonneau, Claude Montaigu, Michelle Pruneau (1^{re} Adjointe), Claude Borne, Jean-Claude Badaire (Maire), Anne-Laure Thomas



Nos employés avec de gauche à droite :

Maryse Massas, Damien Ratiueville, Ludovic Fresnav et Claudine Lecas

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mardi de 13h30 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h00
Vendredi de 13h30 à 16h30



Monsieur le Maire reçoit le
Mercredi matin de :

10 h 00 à 12 h 00

Sauf Exception



Le défibrillateur offert à la commune par le Rotary-club de Gien/Sully a été installé sur le pignon du préau de l'école, côté rue de Villemurlin. Une formation à son utilisation sera initiée par les pompiers de St-Gondon/St-Florent.



INSCRIT (E) ?

En 2015 les élections départementales seront organisées les 22 et 29 mars, les régionales en décembre. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire auprès de la mairie, par exemple suite à un déménagement. Il suffira de remplir un formulaire et de présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile. A Saint-Florent, pour pouvoir bénéficier de certains avantages (Noël des enfants, Bons pour les seniors...) vous devez être inscrits ! **ALORS INSCRIVEZ-VOUS VITE !**

Tarifs 2015

EAU	Unité	2014	2015
Prime Fixe	Montant	40,00 €	43,00 €
De 0 à 120 m ³	Prix du m ³	0,82 €	0,82 €
De 120 à 300 m ³	Prix du m ³	0,69 €	0,73 €
> 300 m ³	Prix du m ³	0,64 €	0,69 €
Suppression d'un compteur	Montant	138,00 €	138,00 €
Remise en service	Montant	70,00 €	70,00 €
Changement Compteur cassé	Montant	100,00 €	100,00 €
Raccordement au Réseau d'eau	Montant	100,00 €	100,00 €
Redevance Pollution (1)	Prix du m ³	0,24 €	Pas connue à ce jour

ASSAINISSEMENT	Unité	2014	2015
Prime Fixe	Montant	43,00 €	43,00 €
Par mètre cube consommé	Prix du m ³	0,62 €	0,65 €
Redevance Pollution (1)	Prix du m ³	0,19 €	Pas connue à ce jour

ESPACE SOLOGNE	Commune	Hors Commune
SAMEDI Soir	170,00 €	200,00 €
SAMEDI / DIMANCHE	240,00 €	300,00 €
VIN D'HONNEUR	85,00 €	100,00 €
ASSOCIATIONS	30,00 €	
CAUTION	150,00 €	150,00 €

Travaux Réalisés en 2014



Pour l'école, changement joints des fenêtres, Photocopieur et Rétroprojecteur
Matériel informatique pour la mairie

Martine BEDU, Isabelle DÉFOSSÉ, Anne-Claire DELAHAYE, Mauricette ODRY vous accueillent à la Bibliothèque les



- **Mercredis** de 15h00 à 16h00
- **Jeudis** de 14h30 à 16h30
- **Samedis** de 11h00 à 12h00

Un **GRAND** merci à Mme M.BOULNOIS pour ses **25** années de bénévolat.



Les Saint-Florentais
au Sénat
07 Novembre 2014

MAISONS FLEURIES 2014

PRIX SPÉCIAL : Auberge du Faisan Doré 30€

1^{er} PRIX : 25€

Catégorie A

Mr et Mme Jean VANDEVILLE
Mme Jeannine RICHARD

Catégorie B

Mme Colette BLANCHARD
Mme Christiane BOITIER (2^e Catégorie)
Mr et Mme Jack DECOURT (3^e Catégorie)
Mr et Mme Didier HENAULT (4^e Catégorie)
Mr et Mme Jack DE HERTOUGH (11^e Catégorie)
Mr CHATEIGNIER Georges (15^e Catégorie)

2^e PRIX : 20€

Catégorie A

Mr Fausto ROVRO
Mr François MONTAIGU

Catégorie B

Mme Corinne MORLET
Mme Denise HAUTION (2^e Catégorie)
Mme OGER Nicole (2^e Catégorie)
Mr et Mme Alain DIOUDONNAT (3^e Catégorie)
Mr et Mme Alfred MAUPIN (4^e Catégorie)
Mr et Mme Jean LOISEAU (15^e Catégorie)

3^e PRIX : 15€

Catégorie A

Mr Pierre COUTELLIER
Mr et Mme Joseph FAILLES (2^e Catégorie)



SICTOM de Châteauneuf Sur Loire

Collecte des Ordures Ménagères

- Levée des poubelles le lundi matin
- Le couvercle doit être fermé, la poubelle ne doit contenir que des **Ordures Ménagères** en sacs.



DÉCHETS VERTS

La Commune met à votre disposition un espace permettant le dépôt des déchets verts pour les habitants de Saint-Florent **UNIQUEMENT !**

Cet hiver ce site sera fermé du 15/12/2014 au 28/02/2015

Après la trêve hivernale, en raison des abus (gravats, troncs d'arbres, etc....) Cet espace ne sera ouvert que le **SAMEDI Matin de 9h30 à 12h00** sous la surveillance de l'employé communal.

En cas de maladie ou congés de l'employé le site restera fermé.

Quelques points de civilité à respecter pour le bien-être et la sécurité de tous

- L'utilisation d'outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, bancs de scie, broyeurs à végétaux...) est autorisée :

Les jours ouvrables	De 8h30 à 12h00	De 13h30 à 19h30
Les samedis	De 9h00 à 12h00	De 15h00 à 19h00
Les dimanches	De 10h00 à 12h00	

- Par arrêté préfectoral en date du 21 Juin 2002, **les feux dits de plein air sont interdits.**
- C'est la pleine saison des plantations et qui dit plantations dit respect de la réglementation en vigueur. Arbres et haies doivent être plantés à 0,50 mètre minimum de la limite séparative de deux propriétés et ne devront pas dépasser 2 mètres de haut. Merci également de veiller à ce que les haies et plantations privées ne débordent pas sur le domaine public et ce, afin de faciliter la libre circulation des piétons.
- Les chiens doivent être **tenus en laisse et ne pas divaguer librement sur la voie publique.**
- Propreté devant « Le Florentin ». **Ne jetez plus vos mégots sur la voie publique**, des cendriers sont prévus à cet effet, bien vouloir les utiliser.
- Des containers sont mis à la disposition des habitants. Il est donc intolérable de trouver encore des dépôts sauvages.
- **Les trottoirs sont destinés à la circulation des piétons et doivent rester libres de tous véhicules. Merci d'y veiller.**



20 JUIN 2014

Un spectacle et un dîner champêtre très appréciés, organisés conjointement par le Comité des Fêtes et Saint-Florent Loisirs.

1914 – 2014

Une commémoration importante en cette année du centenaire de la grande guerre.



Tél : 02 38 36 93 83



Renseignements et réservation

N°Vert 0 800 00 45 00 Appel gratuit depuis un poste fixe

J'habite Saint-Florent-Le-Jeune :

Ulys Canton m'emmène à Ouzouer-sur-Loire

MERCREDI
• Arrivée : 10h00
• Départ : 12h00

Ulys Canton m'emmène à Gien

MERCREDI SAMEDI
• Arrivée : 10h00 10h00
• Départ : 12h00 12h30

L'heure de départ de St Florent vous sera communiquée lors de votre appel au N° Vert ci-dessus

Ulys Canton m'emmène à Sully-sur-Loire

LUNDI et JEUDI
• Arrivée : 10h00
• Départ : 12h00



à la demande...

2M Aménagements

- Aménagement de combles
- Electricité générale
- Rénovation intérieure - Isolation
- Structures en bois int. ext.
- Charpente

45600 Saint Florent
06 86 67 87 97 - 07 60 87 27 66

Ses rendez-vous uniquement

L'onglerie tout en couleurs
Spécialité d'ongles

25, rue des Afflards
45 600 Saint-Florent
06 16 25 34 65

mail : tout-en-couleurs@hotmail.com

GTZ Express

06 89 10 72 61

Aide à la personne

LE FLORENTIN

ÉPICERIE - BAR - BRASSERIE - TERRASSE

Tél : 02 38 29 21 12

Les Ruchers de Saint Florent

Miel - Pains d'épices - Bonbons

Didier ALESSANDRONI
Apiculteur Récoltant

02 38 36 38 92 - www.didapi.fr